

Sécheresse : l'eau coule encore au robinet grâce à une mobilisation exceptionnelle

Depuis plusieurs mois, comme partout en France, le territoire de Loire Forez Agglomération subit une sécheresse exceptionnelle. Aujourd'hui, l'alimentation en eau potable de notre territoire est assurée grâce à la mobilisation de moyens techniques importants et à l'adaptation permanente des réseaux. Toutefois, la dégradation continue de la ressource en eau réduit progressivement les marges de manœuvre disponibles.

Le bassin versant nord est placé, par le préfet de la Loire, en **niveau de crise sécheresse depuis le 21 juillet 2026**, tandis que le bassin versant sud est passé en **niveau de crise le 14 août 2026**. Dans les deux cas, il s'agit du niveau d'alerte le plus élevé, réservé aux situations où seuls les usages prioritaires doivent être maintenus.

Des ressources à des niveaux historiquement bas

Partout sur le territoire, les débits des sources, rivières et forages poursuivent leur baisse. Dans de nombreux secteurs de montagne, la production d'eau est désormais égale, voire inférieure, à la consommation.

Certaines ressources affichent des niveaux historiquement bas. Dans le nord-est du territoire, la nappe de l'Anzon atteint un seuil critique jamais observé, y compris lors de la sécheresse de 2003.

Sur plusieurs communes, les réservoirs doivent déjà être soutenus par des opérations régulières de citernage. Sur d'autres, la moindre fuite sur le réseau pourrait entraîner de graves difficultés d'approvisionnement.

Si l'eau continue de couler au robinet, ce n'est pas un hasard

Loire Forez Agglomération assure l'alimentation en eau potable de près de 112 000 habitants répartis sur 79 communes. Face à la sécheresse, l'ensemble des solutions de sécurisation disponibles est aujourd'hui mobilisé : achat d'eau auprès de syndicats et collectivités extérieures au territoire, mise en service de l'ensemble des interconnexions disponibles entre réseaux, réalisation en urgence de nouveaux travaux de raccordement, recours au citernage plusieurs fois par semaine grâce à la citerne acquise par Loire Forez et adaptation quotidienne du fonctionnement des réseaux par les équipes d'exploitation.



Approvisionnement en eau du réservoir de Courreau à St-Bonnet-le-Courreau, par la citerne de Loire Forez



Chantier d'interconnexion de réseau entre Pralong et Marcilly-le-Châtel

En année normale, près de 20 % de l'eau distribuée aux abonnés provient déjà d'achats d'eau auprès de collectivités voisines. Dans le contexte actuel, ces apports extérieurs constituent un levier indispensable pour maintenir l'alimentation de plusieurs secteurs du territoire.

Loire Forez va également déployer une station mobile de traitement pour permettre l'utilisation de l'eau du canal du Forez et sécuriser l'alimentation de 13 communes du nord-est du territoire. Ces solutions permettent aujourd'hui d'éviter des coupures généralisées, mais elles mobilisent des moyens humains et financiers importants et leurs limites se rapprochent.

Des conséquences concrètes pour les habitants

Si la situation continue de se dégrader et qu'aucune économie significative n'est réalisée, les habitants pourraient être confrontés dans les prochains jours ou prochaines semaines à :

- Des baisses de pression
- Une eau temporairement colorée ou trouble lors des manœuvres sur les réseaux
- Des interruptions ponctuelles ou prolongées d'alimentation
- Des restrictions renforcées liées à la préservation de la ressource.

Les secteurs de montagne et 13 communes du nord-est du territoire apparaissent aujourd'hui parmi les plus exposés au risque de rupture d'alimentation. Cela représente 62% des communes.

L'eau potable doit redevenir un usage vital

Au-delà des conséquences sont déjà visibles sur les cours d'eau, les milieux naturels, les zones humides, etc. Cette sécheresse rappelle que l'eau potable n'est pas une ressource inépuisable.

Loire Forez Agglomération appelle l'ensemble des usagers à considérer désormais l'eau potable comme une ressource prioritairement destinée :

- À boire
- À préparer les aliments
- À assurer l'hygiène et la santé
- Aux activités indispensables.

Sans une baisse immédiate et massive des consommations, Loire Forez Agglomération ne pourra plus garantir durablement l'alimentation en eau potable de l'ensemble du territoire.

Annexe : carte présentant l'état de l'alimentation en eau potable sur Loire Forez au 18 septembre 2026

CONTACT PRESSE

Kévin MICHALLET · Directeur de cabinet de Christophe BAZILE, Maire de Montbrison, Président de Loire Forez agglomération

Tél. 06 33 47 61 08 · **Mail.** kevinmichallet@loireforez.fr